



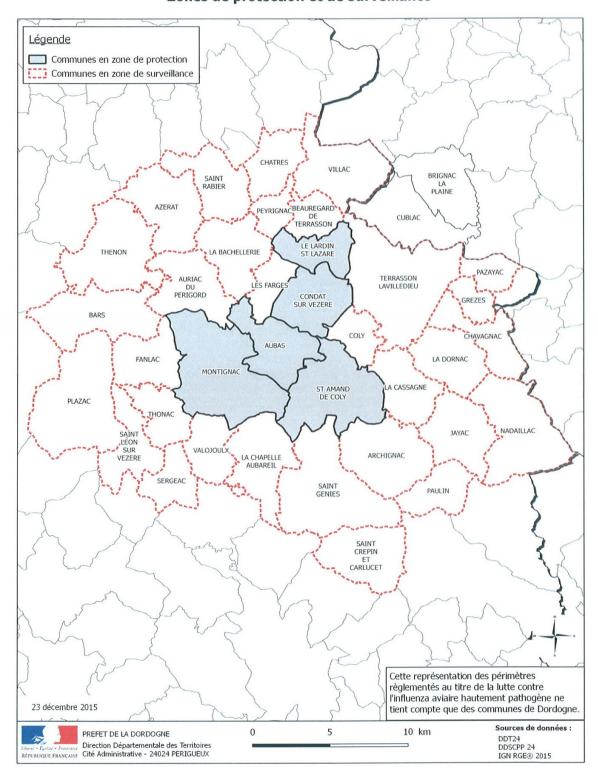






## IMPORTANT

### INFLUENZA AVIAIRE - ANNEXE 5 Zones de protection et de surveillance





#### Communiqué

#### sur la grippe aviaire (Influenza Aviaire)

#### Zone de protection et de surveillance

Par un arrêté en date du 23 décembre 2015, le Préfet de la Dordogne détermine un périmètre réglementé en raison de la déclaration de plusieurs foyers infectieux de grippe aviaire (influenza aviaire H5)

Compte tenu du caractère hautement pathogène du virus pour la faune, des mesures drastiques sont mises en place, notamment par l'établissement de zones de protection et de surveillance (Voir carte ci-contre).

Des mesures très strictes doivent être appliquées :

- Déclaration des exploitations commerciales auprès de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) au 05 53 03 65 04
- Confinement des élevages d'oiseaux, même chez les particuliers
- Rassemblements d'oiseaux (foires, marchés ou expositions) interdits
- Lâchers de gibiers à plumes interdits
- Transport et épandage de fumier ou de lisier provenant de volailles ou de gibiers à plumes interdits

- .....

Notre commune faisant partie de la zone de protection, un recensement impératif des propriétaires de basses-cours et d'oiseaux d'ornement nous est imposé.

Si vous êtes concernés, vous devez impérativement vous signaler en mairie (05 53 51 26 61).



L'arrêté préfectoral in extenso peut être consulté en mairie, sur le site internet de la commune <a href="http://www.condat-sur-vezere.fr/">http://www.condat-sur-vezere.fr/</a>.

L'ensemble de ces mesures est maintenu au minimum jusqu'au 23 janvier 2016

Les infractions aux dispositions mises en place sont passibles de sanctions prévues par le code rural et maritime.

## Le Mot du Maire

L'année qui vient de s'écouler dans notre charmant village de Condat-sur-Vézère a été très riche en activités sportives et culturelles grâce aux associations qui ont fait preuve d'une grande vitalité au sein de notre commune. Le marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Elèves de Condat et une journée citoyenne de nettoyage des chemins communaux, le 29 décembre, ont clôturé cette année.

La collectivité a également travaillé sur de nombreux dossiers dont certains ont pu aboutir au cours de l'année 2015.

C'est le cas, notamment, pour la restauration intérieure de l'Eglise. Elle a été achevée en septembre après plus de six mois de travaux effectués par des entreprises locales. L'inauguration du 21 novembre, en présence d'élus de la Région, du département de la Dordogne et de l'Evêque de Périgueux, a permis de faire découvrir la beauté architecturale de notre édifice. Celui-ci accueillera à nouveau des offices mais nous souhaitons aussi l'ouvrir à des manifestations culturelles. La cinquième tranche d'assainissement a été finalisée en septembre préservant les nappes phréatiques et les cours d'eau à long terme souvent négligés. Cette tranche de travaux permet de connecter une soixantaine d'abonnés supplémentaires, mettant ainsi la station d'épuration dans une configuration de fonctionnement optimal. A noter, qu'il ne sera pas programmé à court terme de nouvelles tranches de travaux d'assainissement collectif.

En supplément au programme d'entretien habituel des voiries, deux axes de circulation ont été créés ou remis en état (à Maurival-Haut et à Combelguy).

Des travaux d'élargissement de la rue des Martinets réalisés grâce à l'acquisition d'une bande de terrain aux époux CHIOROZAS ont permis la mise en sécurité de ce carrefour avec la route départementale.

Avec l'autorisation des époux BEAUDRY, la commune a pu réaliser un renforcement du mur de soutènement du chemin de Combelguy en améliorant ainsi la sécurité et l'accessibilité.

Des travaux de remise en état du local face à l'église vont permettre de répondre à une demande croissante d'utilisation par les associations. Afin d'en réduire le coût pour la collectivité, les travaux ont été, en partie, réalisés par le personnel communal.

Au cimetière, un ossuaire a été créé ; Diverses restaurations de bâtiments communaux ont été opérées. Des actions d'amélioration de la signalisation routière et diverses opérations de voirie

ont été menées. Un accès stabilisé a été créé pour la stèle érigée en l'honneur des victimes de fusillades allemandes au cours de la seconde guerre mondiale, située sur la route de Coly sur une parcelle rétrocédée à titre gratuit par les époux JARDON.

Concernant l'urbanisme, notre commune, intégrée dans le projet grand site Vallée Vézère, devra appliquer des orientations urbanistiques homogènes sur toute la Vallée-Vézère. Le secteur de la Commanderie inscrit dans un périmètre de protection des monuments historiques est en cours de modification. Un inventaire des zones humides est venu compléter le zonage effectué par EPIDOR sur notre commune. La révision du **POS** et sa transformation en **PLU** a également été lancée au travers de réunions avec les services de l'état et les personnes publiques associées. Une réunion publique prévue pour le **mardi 2 Février 2015 à 18 heures à la Salle des Fêtes** sera organisée avec le cabinet d'urbanisme chargé de ce dossier.

L'agenda 21 communal a débuté le jeudi 5 février 2015. Son programme en faveur du développement durable est décliné au sein d'une cinquantaine de fiches-actions. Nous avons franchi une première étape avec l'obtention de la labellisation de l'Association « Notre village terre d'avenir » grâce aux réflexions mutualisées du comité de pilotage. Ce groupe de bénévoles a entrepris l'exécution du programme notamment au travers d'actions telles que le fleurissement du bourg, le projet pastoralisme, les journées de nettoyage du Coly et des chemins ruraux, ...

Un grand nombre d'actions sont déjà en cours. D'autres débuteront prochainement.

Conjointement à cela, les efforts conjugués des membres du tissu associatif de notre commune ont permis d'accueillir le **Festival Pleine Nature** en juillet dernier. Enfants comme adultes, plus de 500 personnes, ont pu s'exercer sur de nombreuses activités sportives et ludiques. Une deuxième édition de cette expérience sera reconduite l'été prochain, contribuant ainsi à renforcer le lien social dans notre commune.

J'aborderai succinctement le sujet de la communauté de communes. Cette nouvelle structure élargie a dû intégrer les compétences supplémentaires décidées par l'Etat entrainant *de facto* une augmentation des taux d'imposition. Une revue vous sera adressée en début d'année 2016 par celle-ci, afin de vous apporter quelques informations sur son rôle, ses contraintes budgétaires et légales.

Toute l'équipe municipale vous invite à participer aux réunions publiques à venir et, plus généralement au tissu social de notre commune. Vous êtes également chaleureusement conviés à la cérémonie de présentation des vœux qui aura lieu le Vendredi 15 Janvier 2016 à 18 heures 30 à la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.



## **AGENDA**



Le maire et le conseil municipal sont heureux de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux le

Vendredi 15 janvier 2016 à 18 heures 30 à la salle des fêtes

Le repas en l'honneur de nos aînés se tiendra le

Dimanche 31 janvier 2016 à midi à la salle des fêtes





#### Plan local d'urbanisme (PLU)

Dans le cadre de la procédure d'élaboration de son plan local d'urbanisme, la municipalité convie tous les habitants de la commune à une réunion publique qui se tiendra le

> Mardi 2 février 2016 à 18 heures à la salle des fêtes

#### Travaux réalisés



#### **Ecole Maternelle**

Nos petits au chaud, au calme et en sécurité

Depuis plusieurs années, il devenait nécessaire de procéder à des travaux sur les huisseries de la classe de maternelle.

Ceux-ci ont été réalisés en 2015. C'est ainsi que :

- 5 fenêtres à double vitrage dans la classe maternelle ;
- 3 fenêtres à simple vitrage dans la classe maternelle (côté salle de repos) ;
- 4 fenêtres à soufflet dans les sanitaires ;
- 2 fenêtres à simple vitrage dans l'entrée et les sanitaires ;
- 1 porte d'entrée vestiaire avec double vitrage,

ont été installées pour un montant total TTC de 17 166 € dont 25% subventionné par le Conseil Départemental de la Dordogne au titre des contrats d'objectifs.

L'isolation thermique et phonique a ainsi été très nettement améliorée. L'utilisation de verre feuilleté a par ailleurs renforcé la sécurité en cas de bris de verre.

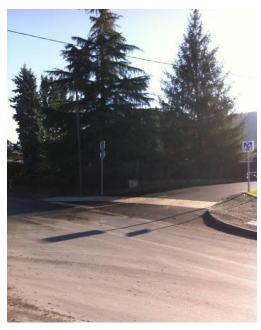
#### Carrefour RD 62/rue des Martinets

Afin de facilité l'accès, d'améliorer la visibilité et de sécuriser la circulation, des travaux ont été effectués au carrefour de la RD 62 et de la rue des Martinets.

L'entrée sur la rue des Martinets a été élargie, permettant ainsi le croisement de deux véhicules ; Un STOP a été installé pour clarifier les règles de circulation ; Une bande rugueuse matérialise désormais la traversée pour les piétons.

Un panneau spécifique indique également le début de la zone partagée couvrant l'intégralité du bourg. Dans cette zone la priorité est donnée aux piétons et la circulation des véhicules (autos et motos) est limitée à 20 Km/h.

Opération financée à hauteur de 20 950 € TTC, dont 25% par le Conseil Départemental de la Dordogne au titre des contrats d'objectifs.



Un arrêté municipal fixera la cartographie et l'implantation des panneaux indicateurs sur toute la zone. Ces informations vous seront communiquées prochainement

#### **DON DU SANG**



Depuis plusieurs années la collecte de sang n'a plus lieu sur Le Lardin notamment à la Papeterie.



Afin d'envisager la création d'une association de don du sang sur les communes du Lardin et voisines (Condat, Beauregard, Peyrignac, Châtres) nous avons besoin de recenser un maximum de promesses de dons (160 minimum).

En effet pour des raisons économiques, l'EFS (Etablissement Français du Sang) ne se déplace plus en dessous de 80 dons de sang ce qui nécessite de réunir au moins 160 promesses de dons. Nous avons jusqu'à fin juin 2016 pour atteindre ce niveau de promesses. L'EFS organisera alors une première collecte dans les premiers mois de 2017.

Il faut des nouveaux donneurs. Les personnes déjà enregistrées sur Terrasson ou ailleurs, ne pourront être prises en compte.

Contact: Francine BOURRA Tél: 05.53.50.95.00 Port: 07.78.26.16.41





Agence Nationale des Fréquences 78, avenue du Général de Gaulle 94704 MAISONS-ALFORT CEDEX Tél: 0970 818 818 www.recevoirlatnt.fr

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution de la norme de la TNT s'inscrit dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit.

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour <u>procéder à une nouvelle</u> recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Pour les foyers non équipés, il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HQ est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la brochure en ligne sur le site internet de la commune :

http://www.condat-sur-vezere.fr/la-tnt-passe-a-la-haute-definition



CIRFA Périgueux 6 rue du 34° d'Artillerie 24000 PERIGUEUX

Tél.: 05.53.02.82.79

#### ARMEE DE TERRE

Un seul métier : soldat....avec de nombreuses spécialités (400)

Dès 2015, et pour les années à venir, l'armée de terre propose plus de 10 000 postes par an à pourvoir par les jeunes de 17,5 à 29 ans.

Afin de répondre aux engagements actuels, le Président de la République a décidé de revoir la réduction des effectifs de l'Armée de Terre initialement prévue.

Cette décision entraîne une augmentation du recrutement dès maintenant.

#### 3 filières

- Militaire du rang
- Sous-officier
- Officier

#### Les spécialités

- Spécialité du combat : combattant de l'infanterie, de la cavalerie, du génie, de l'artillerie
- Spécialité du soutien : logistique, maintenance, transmission, secrétariat, médical, sécurité, sportif,...

Quel que soit votre niveau d'études, de sans qualification à Bac et +, et vos aspirations, l'armée propose des contrats et des opportunités à tous les profils.

Pour toute information le CIRFA (Centre de Formation et de Recrutement des Forces Armées) est à votre disposition.

Des brochures d'information sont également disponibles en Mairie.

Depuis le 1° juillet 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou sur le site Internet <a href="http://www.mon-service-public.fr">http://www.mon-service-public.fr</a>, en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer dans le mois de votre 16° anniversaire et dans les 3 mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la Mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devrez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Une application pour Smartphone est en cours d'élaboration.



## Taxe d'enlèvement des ordures ménagères Part incitative

Cette mesure apparaît pour la première fois sur les avis de taxe foncière 2015 due par les propriétaires (et répercutée au locataire du local) du ressort du SIRTOM de Brive.

#### La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est désormais composée de deux parts :

- une part fixe (80%) assise sur la valeur locative du local
- une part variable ou incitative (20%), fonction du volume réel des déchets collectés en année N-1

#### 1- Origine de la part incitative : Volume réel collecté \* Prix au litre

Elle est calculée en fonction du volume d'ordures collectées, lequel est déterminé par 2 paramètres :

- ▶ le volume du contenant utilisé
  - le bac = 120 l, 180 l, 240 l, 360 l ou 770 l
  - les sacs rouges post-payés = 30 l, 50 l ou 100 l
- ▶ le nombre de présentations
  - levée du bac (comptabilisée par la puce intégrée)
  - retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleau de 25 sacs)

Chaque année, une délibération du Comité Syndical du SIRTOM fixe le prix au litre.

Ce prix, multiplié par le volume de déchets collectés par foyer détermine le montant de la part incitative.

Pour 2015, le prix au litre est fixé à 0,0099 €

#### 2- Comment contrôler le montant de la part incitative ?

Le détail de la part incitative (volume, levée) est consultable avec le numéro invariant figurant sur l'avis de taxe d'habitation, sur le site du SIRTOM :

http://www.sirtom-region-brive.net/tarification-incitative/cotisation,

ou bien sur simple demande écrite auprès du SIRTOM : SIRTOM de Brive - Avenue du 04 juillet 1776 - 19 100 BRIVE.

Le montant de la taxe incitative, qui est compris dans la cotisation de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, apparaît également distinctement sur l'avis de taxe foncière.

#### EXEMPLE DE CALCUL

Un foyer a payé en 2014 une TEOM de 150 €

Durant l'année 2014, il a présenté 20 fois à la collecte son bac de 120 l

• Partie fixe : 80% soit 120 €

Partie variable (l'incitation) : 120 l x 20 levées = 2400 l

2400 l x 0,0099 € = 23,76 €

La TIEOM facturée en 2015 sera donc de 120 € + 23,76 € = 143,76 €

#### 3- Où s'adresser en cas de contestation

Si la contestation porte sur le montant de la part variable c'est à dire de la taxe incitative, la contestation pourra être déposée soit directement auprès du SIRTOM, soit auprès du centre des Finances Publiques dont vous dépendez. (Service des Impôts des Particuliers de Brive pour les locaux d'habitation, ou Centre des Impôts Fonciers de Brive pour les locaux commerciaux).

Si la contestation porte sur un autre motif (part fixe) ou sur les deux composantes, la réclamation devra être déposée auprès de votre centre des finances publiques.

#### POUR INFORMATION

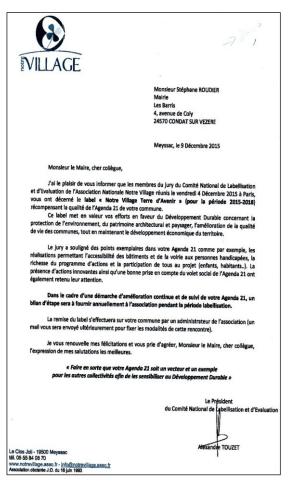
En fonction du volume du bac et du nombre de présentations, qui peut varier de zéro (aucune levée) à une fois par semaine (52 présentations), le montant de la taxe incitative (part variable) peut varier de façon significative.

#### Par exemple:

Contenance du bac	Pour 52 présentations	Pour 26 présentations	Pour 17 présentations
770 litres	396,4 €	198,2 €	125,59 €
360 litres	185,33 €	92,66 €	60,59 €
240 litres	123,55 €	61,78 €	40,39 €
180 litres	92,66 €	46,33 €	30,29 €
120 litres	61,78 €	30,89 €	20,20 €
En l'absence de bacs, es	temple de facturation des sac	s post-payés	J
Contenance des sacs	50 sacs (2 rouleaux)	25 sacs (1 rouleau)	
100 litres	49,5 €	24,75 €	
50 litres	24,75 €	12,38 €	
30 litres	14,85 €	7,43 €	

http://www.condat-sur-vezere.fr/le-sirtom







#### **CONDAT labélisé**

Engagée dans une démarche Agenda 21 en faveur du Développement durable, notre commune a officiellement reçu le label « Notre Village Terre d'Avenir » pour les trois années à venir (2015-2018).

Cette certification vient récompenser tous les efforts du conseil municipal et des bénévoles qui se sont engagés dans cette démarche pour leurs actions déjà mises en œuvre et les projets en préparation.

La remise officielle de la certification aura lieu à l'issue de la cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal, le **vendredi 15 janvier** à la salle des fêtes.



#### Samedi 23 janvier 2016

de 8h00 à 11h00

L'amicale des pêcheurs organise un nettoyage des abords de la fontaine de la Machonie (débroussaillage et coupe d'arbres, si possible venir avec sa débroussailleuse).

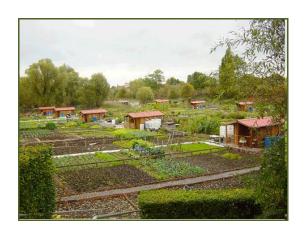
Rendez-vous au « Portillon » (stationnement rue des Barrières)

à 11h00

Présentation des projets « accès pompiers », « cale à bateaux », « restauration de la fontaine » et « aménagement d'une frayère à brochets ».

#### **VENEZ NOMBREUX**

#### Exploitation d'une parcelle dans un jardin familial



Le jardin familial est un terrain divisé en parcelles qui sont attribuées à des particuliers pour y pratiquer le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille. L'usage commercial en est exclu. Des actions à visées pédagogiques sur l'horticulture peuvent également y être effectuées.

Outre l'aspect productif du jardin familial, il faut concevoir celui-ci comme un espace d'échanges, de rencontres, de partage, de solidarité entre les jardiniers mais aussi comme un paysage qui s'offre à la curiosité du promeneur.

Toute personne résidant sur la commune, intéressée par la location d'une parcelle (entre 100 et 300 m²) située au bord de la Vézère, est appelée à se faire connaître auprès des services de la mairie (05 53 51 26 61).

Le montant de la redevance sera défini en fonction de la surface de la parcelle et de la situation familiale des locataires. Il s'échelonnera entre 5 et 30 €/an.

La création du jardin familial sera conditionnée par le nombre de personnes motivées par ce projet.

Appel à candidatures pour un concours de création de vélos rigolos

Dans le cadre d'une animation du festival pleine nature (journée de découverte des sports de pleine nature pour tous) qui se tiendra le premier week-end de juillet, nous proposons aux plus inventifs de fabriquer des vélos atypiques, capables de déclencher le rire par leur utilisation et pourquoi pas de servir à égayer des balades cyclotouristes sur notre commune.

Mesdames, Messieurs..... à votre créativité et à vos prototypes !



Afin d'aider les participants dans leurs fabrications, nous recherchons de vieilles bicyclettes et du matériel cycliste obsolète qui serviront à la fabrication des vélos-rigolos. Les personnes souhaitant se débarrasser de ce type de matériel prendront contact avec la mairie (05 53 51 26 61).



Nous convions les jeunes condatois qui ont entre 12 et 20 ans à venir nous rencontrer le

#### mercredi 24 février à 15H00 à la salle des fêtes

L'objectif serait de découvrir vos centres d'intérêts et de vous proposer des projets à partager au sein de la commune.

#### Venez nombreux!

COCKTAILS récréatifs et gourmandises seront aussi au rendez-vous!



#### Etude toponymique

Une réunion d'information est prévue le mardi 26 janvier 2016 à 18h30 à la mairie afin de mettre en place l'étude toponymique programmée dans le cadre de l'agenda 21 et cofinancée par le Conseil Départemental de la Dordogne.

Les noms de lieux (ou toponymes) constituent une composante essentielle de l'identité occitane du Périgord; leur étymologie nous offre également un témoignage historique d'une grande richesse et nous enseigne sur de multiples facettes de notre patrimoine naturel et culturel. L'objectif des études toponymiques menées par Novelum est de restituer la forme occitane des toponymes d'une commune donnée. Cette restitution s'appuie sur une analyse linguistique, historique, géologique, anthropologique et étymologique des différents noms de lieux. Elle requiert nécessairement un travail de collecte des formes occitanes orales auprès d'informateurs locaux, ainsi qu'une étude de différentes sources écrites (archives locales, registres paroissiaux, cartes et cadastre anciens,...). Les microtoponymes (c'est-à-dire les noms de village, lieu-dit, écart, quartier ou rue) ne disposent pas d'une orthographe officielle et ne sont généralement pas inventorié sur le cadastre. Ils relèvent du patrimoine immatériel d'une civilisation qu'il convient de conserver.

Toute personne intéressée pour participer à ce projet est invitée à participer à cette réunion.

Une réunion se tiendra à la mairie le Mardi 26 janvier 2016 à 18h30



#### Retour sur le

## FESTIVAL PLEINE NATURE DU 4 JUILLET 2015



Depuis plusieurs années déjà, le conseil général, devenu conseil départemental, initie avec l'aide des communes du département, le premier samedi du mois de juillet, la mise en place d'une concentration de jeux et d'initiation aux activités sportives, entièrement gratuite et



ouverte à tous. Ce rassemblement, organisé par la même commune deux années de suite, a eu lieu pour la première année à Condat, le 4 juillet dernier.

Toutes les activités étaient rassemblées sur le stade, et un encadrement compétent permettait des divertissements en toute sécurité. Les

activités proposées étaient nombreuses et variées : randonnée, marche nordique, chasse au trésor, VTT, jeux anciens, tir à l'arc, structures gonflables, tour d'escalade, tyrolienne, bicross, atelier pêche, chasse à l'arc, atelier foot, balade à poneys, course d'orientation, ... !!!

Ce très large éventail d'ateliers à permis à tous, petits et grands, de s'adonner aux activités qui leur convenaient !

Cette journée s'est terminée par un repas champêtre sous chapiteau animé par un musicien, « Rudolph », et par le traditionnel feu de Saint-Jean organisé par les chasseurs.

Un temps particulièrement chaud nous les activités sportives un peu événement de cette importance n'a dévouement de tous les bénévoles chasseurs qui ont, entre autres, remercions chaleureusement!

a accompagné pour cette journée rendant éprouvantes ! L'organisation d'un été possible que grâce au grand et, notamment, de l'équipe des organisé le feu de Saint Jean. Nous les

Réservez, dès à présent, sur votre agenda, le **samedi 2 juillet 2016**. Le « festival pleine nature » sera de nouveau à Condat !



### Ecole de Condat sur Vézère



Notre école est heureuse d'accueillir cette année 90 élèves de la toute petite section de maternelle au CM2.

## Projets Cross inter écoles et Escrime



Début d'année très sportif pour les plus grands. En effet, avec l'aide du Conseiller pédagogique Monsieur SCOT et le Partenariat

de l'USEP 24, Mme DELROUS (classe des CE1 et CE2) et Mme BRILLANT (classe des CM1 et CM2) ont pu mettre en place un Cross inter écoles le jeudi 5 Novembre 2015. Avec l'accord et l'aide



non négligeable de la Mairie de Condat, que nous remercions

vivement. nous avons Beauregard et du Lardin sportive au stade de également les parents accompagner. Nous eu le mérite de remplir graines de champions se Hugo en CM1 ou Liam et Bilal

inviter les élèves des écoles Saint Lazare à cette rencontre Condat. Nous remercions d'élèves qui ont bien voulu nous félicitons tous les enfants qui ont leur contrat. Parmi eux, quelques sont révélées comme Lucas et en CM2. Nous espérons pouvoir

reconduire cette compétition l'an prochain et vous invitons d'ores et déjà, à venir supporter nos coureurs



Et puis nos élèves de CE et de CM ont également bénéficié d'un cycle d'escrime artistique, grâce au Conseil Général. L'activité, encadrée par le Maitre d'arme Mickael DASSAS, du cercle d'arme de Boulazac, a débouché sur une rencontre



#### **Projet Air**

L'autre projet qui nous tient à cœur et qui s'étale sur toute l'année scolaire pour certaines classes, est celui sur l'Air. Il se décline pour les élèves de maternelle sur un travail autour du vent qui sera finalisé par la fabrication d'un objet technologique.

Ce projet a permis aux élèves de CE1 – CE2 de bénéficier de séances spécifiques encadrées par une enseignante du réseau « La Main A La Pâte », initié par Georges Charpak, prix Nobel de physique.



Enfin pour les élèves de CM1 - CM2, il a été l'occasion d'étudier les mécanismes à engrenages comme celui du Moulin à eau du bourg de Condat, dans le prolongement du travail entamé l'an dernier sur le Patrimoine de notre village.

Tous les élèves de Condat vous souhaitent une très heureuse année 2016.

#### Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

9 élèves de CM2 de la classe de Mme Brillant sont entrés en 6e cette rentrée scolaire.

Pour qu'ils gardent un souvenir de leur école primaire à Condat-sur-Vézère, Monsieur le Maire et un conseiller municipal, responsable des écoles ont remis à chaque élève un dictionnaire encyclopédique.





Activités Éducatives

Corentin, Dylan, Quentin, Dan, Arnaud, Salomé, Zoé et Sarah accompagnés de M. Denis DIRONDE, conseiller Absent: Romain

## Appel à bénévoles pour l'encadrement d'activités pendant le temps périscolaire

De votre expérience de parents, de grands-parents, de lecteurs chevronnés, de joueurs de

belote, de joueurs de dames, d'échec, de jeux de société, de randonneurs, de bricoleurs, de sportifs, de passionnés..., venez faire profiter nos élèves en partageant un moment avec eux lors des temps périscolaires.

Vous serez encadrant ou accompagnateur d'un petit groupe d'enfants.

Si vous souhaitez tenter l'expérience contactez la mairie (05 53 51 26 61).

17

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 20 JUIN 2015

\*\*\*\*\*

20 h 45: Accueil des participants. Ouverture de la séance.

Après émargement des 22 présents, on note une faible participation liée au fait que le Président a décidé (seul) de ne pas convoquer par courrier les adhérents de la société de chasse de Condat, mais par simple insertion dans la presse locale (Sud-Ouest et La Montagne) du lundi 15 juin.

Le quorum n'étant pas atteint, le Président transforme l'Assemblée Générale Ordinaire en Assemblée Générale Extraordinaire.

#### Adoption du PV du 26 juillet 2014 :

Après quelques questions concernant l'utilisation des pouvoirs lors de l'élection du tiers renouvelable et l'annulation des activités de la société de chasse (Poule aux Gibiers, Repas Biche et fête de la St Jean), le PV est adopté avec une voix de majorité.

#### Rapport moral:

Avec 81 adhérents l'effectif est stable et reste dans les mêmes proportions entre chasseurs de petits et grands gibiers. Nous avons pu limiter les dégâts causés par le grand gibier par la pose de clôtures électriques (certaines ont été arrachées volontairement). La sécurité (notamment pour les chasseurs de grands gibiers) a fait l'objet d'une attention toute particulière avec le rappel des règles de sécurité avant chaque départ et l'instauration de la signature d'un document attestant que chacun a pris connaissance de ces règles.

#### Projet de budget 2015-2016 :

Il sera revu à la baisse du fait des manifestations non réalisées qui occasionnent une perte d'environ 1600 €.

#### Plan de chasse 2015-2016

Attribution: 2 cerfs, 1 biche, 1 jeune (indifférent)

24 chevreuils

Sangliers 14 colliers avec possibilité d'en recommander si...

Pour le petit gibier :

10 lâchers de 30 faisans 2 lâchers de 50 perdreaux

#### Prix de vente des cartes cynégétiques

Après vote de l'AGE, à la majorité moins une voix, le prix des cartes reste inchangé :

30 € pour les résidents de la commune et les propriétaires.

50 € pour les non-résidents.

10 € pour les cartes journalières

#### Renouvellement du tiers sortant :

Les sortants sont : Mrs GAY Jean-Marie

**MORITZ Michel** 

JOFFRE Jean-Claude

BIAU Maurice est démissionnaire.

Il y a donc 4 postes à pourvoir.

Les candidatures : Mrs MORITZ Michel

**GAY Jean-Marie** 

MAURY Jean-Jacques LEONARD Jean-Pierre

AYMARD René

**VERDIER Jean-Jacques** 

Ont obtenu: Mrs MORITZ Michel 5 voix

GAY Jean-Marie 17 voix
MAURY Jean-Jacques 17 voix
LEONARD Jean-Pierre 15 voix
AYMARD René 4 voix
VERDIER Jean-Jacques 16 voix

Sont élus : Mrs GAY Jean-Marie

MAURY Jean-Jacques LEONARD Jean-Pierre VERDIER Jean-Jacques

Le Président, Marcel DELPEYROUX, propose de poursuivre par une réunion du bureau pour procéder à son renouvellement.

Le nouveau Bureau est ainsi composé :

Président : GAY Jean-Marie

Vice-président : LEONARD Jean-Pierre

Trésorier : SAUTET Bruno

Trésorier-adjoint : REGNIER Raymond Secrétaire : VERDIER Jean-Jacques

Secrétaire-adjoint : MAURY Jean-Jacques

Suite à l'élection du nouveau bureau Mr Daniel BRUN retire la mise à disposition de sa grange. Nous devrons la débarrasser dés que possible (silo à grains, bacs et palans). La chambre froide lui reste acquise...

#### Pastoralisme :

Stéphane ROUDIER, Maire de Condat sur Vézère, a assisté partiellement à notre réunion. Il nous a informés sur le projet de pastoralisme et sur l'impact éventuel pour la chasse. Ce projet n'aura aucune conséquence sur le droit de chasse.

Séance levée à 22h30



#### Bilan de nos activités au cours de l'année 2015



#### Le 21 juin

Le concours au brochet sur le Coly a attiré 10 pêcheurs qui ont pris 6 brochets de 30cm. 2 ont été relâchés dans la Vézère.

#### Le 4 juillet

A l'occasion du festival « pleine nature » de nombreuses personnes de tout âge ont participé aux activités proposées par la fédération de pêche et l'amicale des pêcheurs.

#### Le 30 juillet et le 10 août

Les comptages et les pêches ont permis de constater présence en nombre important de l'écrevisse SIGNAL (américaine) de très grande taille. Pour l'espèce patte grêle, réintroduite en 2008 et 2011, aucun spécimen n'a pu être repéré.



la

#### Du 27 au 30 août



Les 64 heures de pêche à la carpe sur la Vézère ont permis aux 38 pêcheurs présents de capturer 34 carpes pour un poids total de 227,160 Kg. La plus grosse prise faisant 11,640 kg. Cet enduro nous a permis de nettoyer et d'aménager 20 postes de pêche entre les ponts de Condat et d'Aubas.

#### Le 19 septembre, le 10 octobre et le 28 novembre

Au cours de ces trois matinées, une douzaine de bénévoles a œuvré pour le nettoyage des berges et des cascades du Coly.

#### Le 18 novembre

Grâce à un don de la Fédération, un alevinage de 200 brochets de 15 à 40cm a été effectué sur la Vézère.

#### Observations générales :



Nous nous désolons une nouvelle fois, du manque d'eau dans le Coly pendant la période estivale. Cette sécheresse qui devient chronique a provoqué de nombreuses cassures des cascades.

La pêche électrique sur le parcours du stade à la Vézère, autorisée habituellement une fois par an, n'a pu être effectuée du fait de la présence d'une population équivalente à celle de septembre 2003. Nous conservons néanmoins ce droit si besoin s'en faisait sentir pour sauver les 10 années d'alevinage en truitelles fait en amont du stade. Il faut se souvenir qu'en 2003 le Coly avait repris son lit le 11 novembre. En 2015, il a fallu attendre le 21 novembre.

#### Agenda 21

L'amicale des pêcheurs de Condat participe à l'agenda 21 de la commune au travers de 4 projets ;

La création d'une cale à bateaux sur la Vézère (pêche, accès pompiers ou canoës.) Elle a été réalisée par Paul Hamelin Espace Verts et financée par la fédération de pêche de la Dordogne et l'amicale des pêcheurs de Condat. Elle sera opérationnelle à la fin de l'hiver.







 Entretien du Coly: la première matinée a eu lieu le 5 décembre. 29 personnes se sont retroussées les manches pour nettoyer les berges (coupe d'arbres, élagage, ramassage des déchets...) Cette matinée s'est terminée par un pot de l'amitié offert par la municipalité et un buffet froid organisé par l'amicale.







Nous remercions tous les bénévoles présents et leur donnons rendez-vous pour un prochain chantier.

- Projet de restauration de la fontaine de La Machonie. Cette action est actuellement en recherche d'un financement.
- Sur la frayère brochets plusieurs actions sont envisagées. D'ores et déjà deux matinées sont programmées les 23 janvier et 13 février 2016 pour des chantiers de débroussaillage et d'élagage (photo H). Tous les bénévoles seront les bienvenus dès 8 heures du matin à la fontaine sur la route de Montignac.



#### Programme pour la saison 2016

- Aménagement des berges de l'étang de la plaine et des étangs de reproduction;
- Organisation de festivités pour les 80 ans de l'amicale.

#### Quelques dates sont déjà arrêtées pour nos différents concours :

le 3 avril concours à la truite



- le 12 juin concours au brochet



- du 25 au 28 août enduro carpes

#### Rappel:

Lors de son assemblée générale du 7 novembre 2015, l'amicale des pêcheurs a renouvelé son bureau qui siégera jusqu'en 2020 :

Président : Eric MANDRAL

Vices présidents : Jacques GENESTE et Sébastien LASNE

Trésorier : Cédric ROY
Trésorier adjoint : Jérôme VEZINE
Secrétaire : Régis BARRY
Secrétaire adjoint : Frédéric CHOZAS
Garde de pêche : Arnaud MANDRAL

- Membres du bureau : Yvon ROBERT, Jean-Pierre LAJUGIE,

Jean-Jacques LAJUGIE, Samson BATTISTOLI, Franck VALENTIN, Jean-Michel VALENTIN, Gabriel ROY et

Quentin MANDRAL.



Le 6 décembre, 4 pneus de voiture ont été jetés dans le Coly au niveau du Pont de Bouc. Une honte!







## Condat Football Club

La 19<sup>ème</sup> saison du Condat FC a débuté avec le même noyau de dirigeants et éducateurs qui consacrent beaucoup de leur temps libre depuis plusieurs années au bon fonctionnement du club. Près de ces bénévoles passionnés, nous voyons arriver avec plaisir, souvent par le biais des enfants, quelques amoureux du ballon rond qui souhaitent s'investir dans la formation des jeunes et qui insufflent un vent nouveau à notre association.

Notre politique de formation nous permet aujourd'hui de présenter un groupe « séniors » relativement jeune puisque de nombreux éléments sont issus de notre école de foot.

Ce sont dorénavant 190 licenciés, dans les catégories jeunes de U7 à U13, des 4 équipes séniors et des féminines, qui foulent les terrains du département chaque week-end en s'efforçant de donner une bonne image du club par leur comportement exemplaire.

L'année 2015 a été marquée à la mi-juin par le retour sur le stade municipal de Condat de notre grand tournoi en catégorie U13, le « MONDIALITO ». L'immense succès de cette manifestation nous encourage à tous vous convier tous et toutes pour la prochaine édition en début d'été. Venez encourager les jeunes footballeurs et participer à une grande fête du football.





En ce début d'année, l'ensemble de l'équipe dirigeante vous présente ses meilleurs vœux pour 2016, Elle espère vous voir nombreux aux abords du stade pour encourager nos équipes.

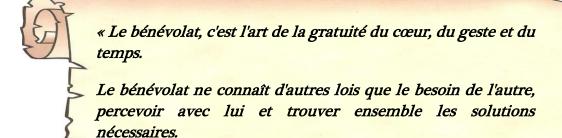
Nous remercions la municipalité pour les projets d'investissement envisagés ou déjà réalisés au stade. Nous remercions également les commerçants, artisans et industriels de la commune pour les soutiens précieux apportés au club et sans lesquels la pérennité de notre association pourrait être compromise.

Une nouvelle saison a commencé avec 63 adhérents. Grâce à nos équipes de bénévoles, 8 groupes de jeunes de 4 à 30 ans ont énormément de plaisir à répéter hebdomadairement.

Ils préparent un spectacle de danse qui aura lieu le Samedi 21 Mai 2016 à 20 heures 30 à la Salle des Fêtes de Condat-sur-Vézère.

L'Amicale Laïque propose également une activité Danse Africaine chaque lundi soir à 20 heures à la Salle des Fêtes. Ce cours est ouvert à tous si vous aimez la danse rythmée !!!!!

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Estelle au 06.73.41.58.52.



L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ?

Le bénévolat, c'est une fleur que l'on s'offre.

Le bénévolat, c'est un cheminement personnel : c'est une fenêtre ouverte sur le monde.

Un grand merci aux encadrantes qui donnent leur temps pour nos enfants. Merci pour votre rigueur, votre assiduité, votre bonne humeur...

Le bureau :

Présidente : Sylvie GUERRA-MARTINS

Vice-Présidente : Sylvie HAY
Trésorière : Cécile GRASSI
Secrétaire : Valérie AIROUCHE

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



## **Condat Animations**



La marche nordique a retrouvé ses anciens sportifs auxquels se sont rajoutés de nombreux adeptes qui après une journée découverte ont adopté cette pratique. C'est un sport ouvert à tous qui peut être abordé à tout âge et démarré à tout moment de l'année. Les séances ont lieu toutes les semaines avec des sessions d'initiation tous les samedis.

L'occitan quant à lui a bien repris et les différentes activités connaissent de plus en plus d'adeptes.

L'atelier d'écriture et de langue est ouvert gratuitement à tous 2 vendredis par mois.

La promotion du « bal trad » n'est plus à faire. Le 3ème vendredi de chaque mois les danseurs viennent parfois de très loin pour y participer.

La chorale réunit tous les mercredis 25 personnes qui, sous la houlette de son chef de chœur Félicie aiment chanter des chansons traditionnelles.

Daniel CHAVAROCHE qui nous a conté en français « Sous le pont du Garrit, lorsque descend la vie... » a réuni et comblé plus de 60 spectateurs.

La messe de Noël du 24 décembre à l'église de Condat à 18h30, récitée en occitan par l'Abbé DELJARRY et illustrée par des chants de Noël traditionnels interprétés par notre chorale, a eu un franc succès.

#### Le programme 2016 sera également très fourni :

- vendredi 4 et samedi 5 mars un week-end festif « Oc sur Vézère »vous attend : la soirée du 4 mars, une polyphonie corrézienne présentera un répertoire de chants occitans pendant 2 heures ; le 5 mars de nombreux auteurs occitans viendront vous présenter leurs livres. Un débat sera animé par Patrick CHOUZENOUX ;
- Le 3 avril, le parcours du cœur sera organisé pour tous autour d'un programme d'informations qui vous sera communiqué ultérieurement;
- Les 8, 9 et 10 avril, la 1<sup>ère</sup> d'un stage de découverte de la culture occitane avec la participation d'artistes locaux et de conférenciers ;
- Début juin, rencontre de chabretaires (joueurs de cornemuse du Périgord « chabrette » ;
- Concerts gratuits (musiciens de différentes régions et de deux pays)

Contacts de Condat animations :

☎ 06 87 32 61 88 pour la marche nordique☎ 06 32 72 59 44 pour l'occitan.

#### **COURSE D'ORIENTATION**



Après les deux manifestations des 9 novembre 2014 et 29 mars 2015, l'activité course d'orientation va continuer son développement sur notre commune avec deux compétitions régionales de sprint et de moyenne distance le 28 mai 2016 et une compétition nationale de longue distance le 29 mai 2016. Notre commune sera au centre de ces manifestations qui seront organisées par le nouveau club de course d'orientation installé à Condat! Entre 800 et 1000 compétiteurs venus de toute la France et pour certains de l'étranger, sont attendus pour ces courses. Le Bourg et le stade seront les centres

"logistiques" pour la journée du 28 mai. La journée du 29 mai sera organisée sur le site du château de la Fleunie.

Retenez ces dates car l'organisation de ces journées nécessitera l'aide de nombreux bénévoles!



Si vous souhaitez et pouvez soutenir l'organisation de cet évènement en matière d'hébergement, contactez la Mairie (05 53 51 26 61) pour vous inscrire en indiquant la capacité d'accueil disponible et les modalités de réservation.

Bienvenu à ce nouveau Club Athlétique de Condatsur-Vézère pour la course d'orientation, qui va participer à l'essor des multiples activités qui dynamisent la vie de notre commune. Sur un site nouvellement créé « <u>www.cac2408.fr</u> » vous trouverez de plus amples renseignements.

En complément de l'activité qui sera proposé, le club a le projet de mettre en place un parcours permanent qui sera librement utilisable pour les personnes qui voudront s'initier à cette discipline. Ces équipements seront également importants pour les compétiteurs qui, après les courses organisées à Condat-sur-Vézère, souhaiteront pour des entraînements, revenir sur ce domaine qu'ils ont, semble-t'il, particulièrement apprécié pour son charme, mais aussi pour sa diversité et sa technicité.



Les élèves des établissements scolaires à proximité

pourront également bénéficier de l'utilisation des ces installations, pour découvrir ce sport.

L'assemblée générale du club se tiendra le

Vendredi 8 janvier 2016 à 18h00 à la salle des fêtes

Venez nombreux!

Marie-Annick MAUROUX réveille ce manoir qui a traversé les siècles et le transforme en écrin de bois et de pierres pour héberger des manifestations culturelles variées.

Rendez-vous des artistes : peintres, sculpteurs, musiciens, humoristes, conférenciers, écrivains, artisans du bien-être se retrouvent dans ce lieu hors du temps.



Enseigne rue Broudaysse

Après avoir accueilli au cours de l'année deux spectacles des artistes Pierre d'ANDREA et Alain LAUGENIE, et cet été une exposition de peinture, la saison 2015 s'est terminée par une représentation de Monique Burg.

La chaleureuse sobriété du lieu donnait force à une mise en scène épurée qui servait pleinement le jeu de l'actrice.

L'obscure atmosphère des chants et contes d'antan, mêlée à un humour grinçant sur les incohérences d'un territoire local au 21 <sup>ème</sup> siècle qui cherche à s'extraire de ses valeurs culturelles traditionnelles, ont fait de cette soirée un moment délectable.



Le programme du printemps est d'ores et déjà bien fourni : nombreux artistes et exposants vous donnent rendez-vous au Manoir des Muses :

Michel VALEYRE (sculpteur et artisan), Pierre d'ANDREA (Musicien, auteur, compositeur), Alain LAUGENIE (Musicien, auteur, compositeur), REG Alcorn (peintre événementiel), Annick BUREAU (Peintre, écrivain, Art-thérapeute), Corine LESAGE (pianiste, chef de chœur, compositeur, arrangeur), et d'autres encore ...











Les Muses vous inspirent. Venez en leur Manoir y glisser un œil, tendre une oreille ou étreindre une main.



#### RETOUR EN FORGE à Condat-sur-Vézère...





Aujourd'hui, ça fume au-dessus du toit : la forge est allumée.

Les frappes de marteau sur l'enclume s'entendent depuis la cour.

C'est en pénétrant dans l'atelier que l'odeur vous envahit. Une odeur de charbon si particulière au cœur des bourgs, autrefois, lorsque l'on passait devant les forges du maréchal, du forgeron ou du charron...

lci, devant **l'atelier pilfer**, il n'y a pas de cheval qui attend ses fers. C'est un atelier mené par une jeune créatrice, **Vinciane TRIBOT**.

Ses dessins préparatoires, tracés au crayon, attendent, accrochés au mur de l'atelier. Vient ensuite le travail du métal où tiges, plaques de fer vont être découpées, formées, assemblées... En dépit de son poids la matière s'enroule, se ploie, s'ajoure et finit par jouer avec la légèreté et la lumière.

Photophores, lanternes, enseignes, paravents, heurtoirs de porte etc... Chaque objet est une pièce originale et unique.

En parallèle, une série de sculptures sur le thème de la botanique est en cours depuis trois ans. Des expositions ont déjà présenté ce travail de dentelle de métal, aux lignes souples, inspirées des petites plantes qui nous entourent (pissenlit, physalis, clématite des haies...).

Un univers à découvrir.

Des élèves de l'école primaire de Condat sont venus à l'atelier lorsqu'il était installé dans le centre, une démonstration d'allumage du feu leur avait été faite.

Depuis cet automne, l'atelier pilfer a déménagé ses enclumes à La Machonie.

Une envie de décorer la table de jardin ou votre terrasse d'été, offrez-vous une lanterne. Vous cherchez un petit plus pour valoriser votre entrée de maison, osez l'enseigne en métal!

Si vous souhaitez contacter Vinciane, voici ses coordonnées :

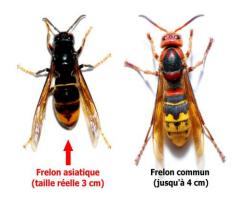
## **06 28 66 84 00** ou par mail atelierpilfer@free.fr.

C'est avec plaisir qu'elle vous ouvrira les portes de son atelier.





## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE Campagne de capture



Après plusieurs mois passés en hibernation, dans le sol ou sous les écorces, les reines frelons asiatiques pointent leurs ailes.

Le "Vespa Velutina" n'a pas de prédateur sous nos altitudes donc commençons tout de suite à piéger ce frelon asiatique.

Il parvient à tuer deux abeilles toutes les trois secondes. 5 ou 6 frelons seulement suffisent à condamner une ruche.

Pour préserver l'écosystème, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique.



Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



Pour compléter votre information, une fiche technique détaillée créée par Jacques LAUGENIE, apiculteur à La Bachellerie, est consultable sur le site internet de la commune <a href="http://www.condat-sur-vezere.fr/">http://www.condat-sur-vezere.fr/</a>



#### Les haies ont été faites par l'homme, pour l'homme.

Dès le Moyen-âge, les forêts ont été déboisées pour faire place aux cultures. Néanmoins, chaque parcelle conservait sur son pourtour, une bande de végétation. Celle-ci permettait de délimiter le terrain. Ainsi sont apparues les haies que nous connaissons. La haie, au fil du temps, est devenue un écotone dans lequel la chaîne alimentaire trouve tous ses maillons.

#### Composition d'une haie champêtre:



C'est un abri pour la faune, ses couleurs changent au fil des saisons, et surtout elle ne ressemble pas à un mur, comme les trop nombreuses haies de conifères, sombres et sans vie. Une telle haie

est constituée de plusieurs espèces (feuillus et persistants de la région) qui permettent



d'avoir une floraison sur une grande partie de l'année. A la floraison doivent succéder des fruits (pas forcément comestibles). S'il est nécessaire de la tailler, la taille doit être légère.

Parfait contre exemple d'une haie champêtre : les haies de thuyas monotypes, sans vie (photo ci-dessus). Une haie champêtre, c'est tout sauf un mur végétal, mais un espace de vie pour de nombreuses espèces végétales et animales.

#### Un bienfait pour les cultures

Car au premier coup d'œil, on peut se poser la question ; les cultures proches de la haie sont généralement moins "belles" qu'au milieu du champ (ce fait est dû à la concurrence entre la haie et la culture). Néanmoins, des études très sérieuses montrent que dans un environnement de haies, le rendement des cultures est supérieur de 5 à 15 %.

#### Une fabrique à humus

L'automne et son épais tapis de feuilles mortes fournissent à la terre un engrais naturel important pour son équilibre. Les feuilles mortes sont mangées par les différents insectes, vers, bactéries, vivant dans la haie. Une fois digérées et rejetées, elles deviennent cet engrais si riche en minéraux, très utile pour la régénération des sols.



#### Un brise vent de première qualité

En effet, rien de mieux qu'une haie, pour protéger un sol des méfaits du vent. Là où un mur ne protège le sol que sur une longueur égale à 2 fois sa hauteur, une haie permet une protection allant de 10 à 20 fois sa hauteur (plus elle est perméable, plus elle est efficace, sa perméabilité idéale pour le vent étant de 70%).

#### Un régulateur du climat

Grâce à son ombre et à son action sur le vent, le sol se dessèche moins en été ; la rosée est également plus importante. En hiver elle constitue un obstacle très efficace contre les vents forts et les déplacements d'air froid.

Ainsi, été comme hiver, la température à sa proximité est plus clémente. Certaines régions (principalement dans les pays du nord) ont vu leur température moyenne sur l'année augmentée de 2 à 3 degrés et les journées de grands vents diminuées ; ceci, quelques années après une campagne de plantation intensive de haies.

#### Une éponge

Avec les fossés, c'est un excellent moyen de réguler les eaux pluviales. Grâce à ses racines, la haie facilite l'infiltration de l'eau dans les nappes phréatiques, ainsi que le drainage du sol. Par cette action, elle limite considérablement l'érosion du sol. A titre d'exemple, on peut citer le cas du déferlement de boue qui s'est abattu sur la commune de Morlaix (Finistère) après le remembrement.

#### Un transformateur

Par ses racines, elle retient les résidus d'engrais pour les transformer en engrais naturel. Il n'y a qu'à voir le problème de l'épandage du lisier en Bretagne, pour se convaincre de son action bénéfique. Non retenu par des haies, le lisier "s'écoule" jusqu'à la mer, lors des périodes pluvieuses.

#### Un écotone : zone de transition écologique entre deux écosystèmes



La haie constitue un abri pour les insectivores. Certains insectes sont redoutables pour les cultures. Là encore elle offre une solution, en hébergeant de nombreux insectivores (crapaud, lézard, merle, coccinelle, mésange, etc). Utopie d'écolo que de lutter contre les insectes avec les haies? Non pas du tout! Pour preuve, les travaux menés à la station de recherche de Zoologie de l'INRA d'Avignon, ont abouti à la mise au point de haies constituées d'un mélange de divers feuillus. Les recherches ont montré qu'un choix et un

assemblage raisonné des essences végétales, favorisent spécifiquement, la présence et la diversité des insectes utiles aux cultures.

La haie est un vrai lieu de vie qui offre non seulement un abri sûr, mais aussi de la nourriture à toutes sortes d'animaux, son feuillage et ses épines les mettent à l'abri des intempéries, des regards indiscrets et des prédateurs. Les oiseaux, les mammifères et les invertébrés qui la fréquentent forment avec elle une chaîne alimentaire complète. On pourrait presque parler d'un écosystème. On compte en général (selon la diversité végétale de la haie) une centaine d'espèces différentes pour une longueur de 20 m de haie.

#### La haie et les hommes



De tout temps, la haie a accompagné l'homme dans sa vie de tous les jours, en lui donnant des fruits, du bois pour se chauffer et faire des outils, ainsi que des plantes pour se soigner. Nombre de variétés poussent naturellement dans une haie. Autrefois, elles fournissaient des baies pour réaliser des gelées et des confitures (mûriers, prunelliers, sorbiers) et des fruits secs comme avec le noisetier (lequel est très efficace, pour créer un

micro climat). Outre les fagots faits avec le bois mort de la haie, les jeunes pousses fournissaient un complément alimentaire pour le bétail, et certaines variétés (charmes, ormes, etc) permettaient de réaliser des manches pour les outils. Genêt, chèvrefeuille, houx, seringat, églantier et autres participent à fleurir la haie, du printemps à l'automne. Ils peuvent être également mis à contribution, pour faire de jolis bouquets champêtres.

#### Les conséquences de sa disparition

Faute d'abri digne de ce nom pour se protéger, Les perdrix connaissent une forte mortalité lors des hivers rigoureux, et ont des problèmes pour nicher au printemps. les lièvres, eux, ne trouvent plus de site conforme à leurs besoins. Crapauds, hérissons, orvets .... tous grands prédateurs de nuisibles, et amis de l'homme, connaissent le même sort. Conséquence directe de leur disparition, davantage de prédateurs pour les cultures, donc davantage d'insecticides et autres pesticides. Avec les engrais, ces produits pénètrent dans le sol, polluant les nappes phréatiques ou s'écoulent avec les eaux pluviales, vers les cours d'eau et les océans, faute de filtre et de barrière constitués par

les haies. L'érosion des sols (par l'eau comme par le vent) et la diminution de la couche de terre arable qui ensuit est énorme (la terre arable est une terre riche en minéraux, indispensable aux cultures; des études ont montré que la perte de 2,5 cm de terre arable entraîne une baisse du rendement agricole de 6%). Chaque année dans le monde, l'érosion emporte 24 milliards de tonnes de terre arable, ce qui représente l'équivalent d'une récolte potentielle de 9 millions de tonnes de céréales perdue. Cette érosion est également une source importante de glissements de terrains, avec parfois des conséquences dramatiques. Sans les racines des végétaux, les agriculteurs sont souvent obligés de faire poser des tuyaux de drainage, s'ils ne veulent pas voir le rendement de leurs champs diminué.

#### Et si on replantait des haies!

Depuis les années 80, une prise de conscience voit le jour politiquement, au niveau mondial. La raison de ce début de revirement vient de l'inquiétude provoquée par l'érosion de la couche de terre arable. Ainsi, dans certaines régions du monde, on incite les agriculteurs à replanter des haies, ou si la superficie importante de leurs champs les rend inefficaces, d'autres solutions sont proposées, comme la mise en jachère sur plusieurs années, ou la culture par bandes étroites. Aux USA, les autorités ont incité les agriculteurs à s'engager dans cette voie sous peine de suppression des primes, subventions et autres assurances. C'est ainsi qu'en une quinzaine d'années l'érosion des terres arables a été diminuée des 2/3 dans ce pays.

SOURCE: Univers-nature et Echo Nature-Sarl Web Espace



Vestiges de haies dans la plaine



Vaste champ cultivé sans présence de haies



Retrouvez cet article plus complet sur le site de la commune : http://www.condat-sur-vezere.fr

#### L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE LIBRE

#### Lutter activement contre l'embroussaillement de nos campagnes

#### **Un constat**

La déprise agricole, de plus en plus marquée sur certains secteurs entraîne :

- Des paysages et des panoramas qui disparaissent
- L'augmentation du risque incendie
- Des espèces floristiques et faunistiques caractéristiques des milieux ouverts qui se raréfient
- Du bâti remarquable masqué par la forêt ; du petit patrimoine enfoui sous les ronces ;...

#### Qu'est-ce qu'une association foncière pastorale?

De type associatif, cette structure permet de maîtriser l'embroussaillement par une activité pastorale. Elle contribue ainsi à prévenir les incendies, préserver des paysages remarquables et maintenir une faune et une flore diversifiées.

L'association Foncière Pastorale Libre (ASPL) a pour objectif le regroupement de surfaces non utilisées à des fins agricoles (terrains boisés, landes, friches, ...) dans le but de confier la gestion pastorale, par convention pluriannuelle, à un éleveur local ou une association d'éleveurs locaux.

Elle est constituée par des propriétaires volontaires, pour une durée illimitée.

#### **Comment fonctionne-t-elle?**

Les statuts définissent d'une façon très précise les rapports entre l'association foncière et ses membres.

L'ensemble des propriétaires membres de l'association, se réunit chaque année en assemblée générale afin d'adopter le budget et de se prononcer sur la gestion. Parmi ses membres, l'assemblée générale nomme les syndics chargés de l'administration de l'association pour une durée de 3 ans (renouvelable par tiers). Les membres du syndic élisent un président et un vice-président.

Le financement de l'association, servant à couvrir les frais de fonctionnement, provient de 2 sources principales :

- Un loyer, fixé par arrêté préfectoral, est versé par les éleveurs au prorata de la surface mise à leur disposition
- Des cotisations libres versées par les propriétaires ou toute autre personne physique ou morale.

Je suis propriétaire foncier. Quels avantages aurai-je à devenir membre de l'ASPL?

Je reste propriétaire

Je conserve la jouissance de mes parcelles (utilisation de clôtures mobiles retirées après le pâturage). Je peux continuer à exploiter mes bois, à récolter des fruits ou des champignons...

A tout moment, **je peux retirer une ou plusieurs parcelles** que je souhaite utiliser à des fins personnelles (projet de construction, plantation). Dans le cas où des investissements auraient été réalisés sur mes parcelles (ouverture de layons, travaux de débroussaillage...), je me trouve alors engagé dans l'association pendant les 5 ans qui suivent la réalisation de ces travaux

#### Mes parcelles sont entretenues.

La pose **des clôtures mobiles** est réalisée de façon à respecter la libre circulation sur les chemins communaux et à préserver les éléments du petit patrimoine bâti (murets notamment).





#### Communiqué du groupe de travail « Le Randal »

L'association foncière pastorale libre « Le Randal », pour un retour des animaux pâturant sur nos coteaux

Depuis près de 6 mois, un groupe de travail composé d'élus, de propriétaires, d'agriculteurs et de chasseurs, œuvre efficacement, aux côtés de l'antenne de la Chambre d'Agriculture de Sarlat, pour poser les bases d'une association foncière pastorale libre (AFPL) sur les 3 communes considérées.

La finalité de cette « entreprise » est de réduire le risque d'incendies et de maintenir des paysages attractifs, en regroupant du foncier en déprise (bois, landes et petites clairières en voie d'abandon) afin de mobiliser un ou plusieurs éleveurs pour rouvrir le milieu en faisant pâturer ces îlots.
Un périmètre a été délimité, il regroupe 3 îlots :

- Commune de Condat, 117 ha sur les coteaux nommés « Le Brungidour » et « Les Foncillières »
- Entre Coly et Condat : 437 ha comprenant le massif « Bois de l'Abbaye » jusqu'en limite de St Amand, ainsi qu'une bande remontant vers « Combelguy »
- Entre Condat et Aubas : 203 ha partant de la ferme de « La Fleunie », englobant « Les Sivadoux », « l'Escaleyrou » et bordée au sud par « Vialard » et « Le Bourdal ».

Les propriétaires sont progressivement informés, sensibilisés. Les projets de statuts et de règlement intérieur ont été rédigés pour être soumis à l'approbation de l'assemblée générale constitutive.

Nous recherchons par ailleurs, un ou plusieurs éleveurs pouvant construire un partenariat avec l'association, pour valoriser cette ressource fourragère qui sera mise à disposition....



Retrouvez l'intégralité de ce communiqué sur le site internet de la commune http://www.condat-sur-vezere.fr/

## eau à Condat

#### Michel CAHU - Consultant retraite

Comprendre – Anticiper – Décider : le bilan retraite personnalisé est un véritable outil décisionnel permettant d'appréhender les enjeux de la retraite, comprendre votre situation actuelle, mesurer les changements en cours et à venir, anticiper et analyser les différents scénarios possibles et décide en fonction de votre situation personnelle et familiale.

Michel CAHU réalise pour vous une projection de vos revenus à la retraite.

Coordonnées: Michel CAHU

5. rue des Consuls 24570 CONDAT SUR VEZERE

☎ 06 72 99 29 94 cahu.michel@wanadoo.fr

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, un cabinet infirmier s'installe à Condat-sur-Vézère.



Infirmières diplômées d'Etat

Soins infirmiers à domicile Soins infirmiers au cabinet sur rendez-vous

12, place des Barris **2** 05 53 50 38 24

N° d'agrément ARS : 24 65 76 74 8

Nota : Afin de respecter les règles de publicité de la profession, il est signalé que d'autres professionnels exercent la même activité sur les communes du Lardin, de Beauregard et de Terrasson.



## Lou Pais

Votre épicerie-bar-tabac-loto vous propose de nouveaux services :

Loto, jeux de grattage

Photocopies NB & Couleur

Remplissage de cartouches d'encre

Soirées (paëlla, couscous, moules-frites, créole, Beaujolais nouveau (SUR RESERVATION)

Concours de belote

Huitres et fruits de mer tous les vendredis (SUR COMMANDE)



#### **Naissances**

Julia LAGARDE, née le 12 Avril 2015

Vetea-Louis, Philippe, Maxence, Robert, Charles PIERINI, né le 21 Mai 2015

Claire DA SILVA MOTA, née le 21 Juin 2015

Louane LARONZE, née le 05 Juillet 2015

Hugo, Fabrice DESPLAT, né le 11 Juillet 2015

Julia, Fanny REBEYROL, née le 26 Juillet 2015

Lily-Rose MAZEAU, née le 29 Septembre 2015

Gabriel, Paul, Nesta GARRIGOU, né le 27 Octobre 2015



#### **Mariage**



**Didier ALANON & Patricia, Christelle, Annick CLERIN**, le 1<sup>er</sup> Août 2015

Sébastien, Gérard DOUCET & Mélanie, Reine, Marylienne BONNET, le 22 Août 2015

Badr-Eddine FERSSIWI & Aurélia, Barbara GOUR, le 31 Octobre 2015

Alexandre, Didier, Nicolas CHOUZENOUX & Laurence, Andrée LEPRETRE, le 24 Décembre 2015

#### <u>Décès</u>

Henri Paul BOUSSAGUET, le 29 Janvier 2015 Roger PERSONNE, le 23 Février 2015 Eric COURRIERE, le 13 Mars 2015 Guy Adrien Louis LAGARDE, le 23 Juin 2015 Ginette CHASTAING épouse LAROCHE, le 12 Octobre 2015 Claude MANDRAL, le 3 décembre 2015





# L', nfo en plus

Le site internet de la commune s'enrichit continuellement.

Vous y retrouver toutes les informations pratiques de la commune, les règlements et arrêtés municipaux, les accès aux documents administratifs téléchargeables, les rendezvous des prochaines manifestations, les pages dédiées aux associations,..... et un grand nombre d'articles d'information dans leur intégralité.

Cet outil est fait pour vous. N'hésitez pas à l'utiliser!

http://www.condat-sur-vezere.fr/

Le COLY au 28 décembre 2015 à Condat sur Vézère.

